Image not found or type unknown

Arnaque pension alimentaire

Par **audrey83**, le **30/09/2013** à **19:55**

Bonjour,
je vous écris car nous sommes dans une situation compliquée avec mon compagnon. Son ex femme avec qui il a eu un enfant qui a 16 ans actuellement nous réclame une pension de 400 euros (salaire de monsieur 1200 euros avec deux primes) ; celui ci paye déjà une pension de 230euros. Or, en regardant son jugement de divorce datant de 2000, je me suis aperçue que la pension avait été revalorisée au bon gré de son ex-femme avec des calculs hasardeux et frauduleux. En effet le montant initial étant de 150 euros et devrait être, selon l'indice insee de 187 euros actuellement.
De plus, lorsque le jugement a été effectuée , cette dernière était au chômage et ils se sont trompés dans le salaire de mon compagnon. J'aimerai savoir quel recours nous avons (peut-on parler d'escroquerie?)
De plus, nous venons d'avoir un enfant ensemble et il est difficile de comprendre qu'elle nous demande 400 euros de pension alors que nous vivons en hlm et elle dans un appartement neuf! Je ne veux pas pénaliser son premier enfant, au contraire, nous voudrions le prendre avec nous, mais sa mère(un peu manipulatrice!) l'a bien sûr ligué contre nous depuis la naissance de notre enfant.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés